

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale

Sud Luberon

Séance du 30 septembre 2024

Date de convocation : 23 septembre 2024
Date d'affichage : 23 septembre 2024

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 28
Nombre de voix exprimé : 37

L'an deux mille vingt-quatre et le trente septembre,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la commune de La Motte d'Aigues, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

Présents :

Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Geneviève JEAN, Jean-Marc BRABANT, Catherine SERRA, Karine MOURET, Rose-Marie DUMONTIER, Géraud DE SABRAN PONTEVES, Jacques NATTA, Philippe EGG, Emma LEON, Alain GOUIRAND, Jean-Louis ROBERT, Alain DE VILLEBONNE, Mylène GARCIN, Josiane PANATTONI, Gregory RISBOURG, Marc DUVAL, Marc JAUBERT, Samantha KHALIZOFF, Alain GUEYDON, François BONNET, Jacques DECUIGNIERES, Nathalie LE BOUC, Jean-Luc BOREL, Franck LAROCHE, Richard ROUZET, Jean-Paul GROUILLER, Armelle TOUATI représente Eve MAUREL.

Procurations :

Joëlle RICHAUD donne procuration à Franck LAROCHE, Emilie BASTIE donne procuration à Jean-Marc BRABANT, Valérie GRANGE donne procuration à Marc JAUBERT, Anne-Marie DAUPHIN donne procuration à Philippe EGG, Pierre AUBOIS donne procuration à Jean-Paul GROUILLER, Romain BRETTE donne procuration à Jean-Luc BOREL, Mariane DOMEIZEL donne procuration à Rose-Marie DUMONTIER, Bernadette VITALE donne procuration à Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Josianne MAURIN donne procuration à Jean-Louis ROBERT

Absents et excusés :

Séverine MAUGAN-CURNIER, Céline ALARCON, Nicolas SALERNO, Serge ROBIN

Madame Nathalie LE BOUC est nommée secrétaire de séance

Objet de la délibération n°2024-097

Concours financier de l'Etat dans le cadre du contrat d'avenir - Acquisition du Domaine de La Bonde

Rapporteur : Robert TCHOBDRÉNOVITCH

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2122-22, L. 5211-2 et L. 5211-9,

Vu la délibération 2024-049 du Conseil Communautaire en date du 10 avril 2024 portant sur l'acquisition de la propriété du « Domaine de la Bonde »,

Vu la délibération n°2024-095 du Conseil Communautaire, en date du 30 septembre 2024, portant approbation du plan de financement dans le cadre de l'acquisition du « Domaine de La Bonde »,

Vu le budget,

Considérant ce qui suit :

Par délibération du 10 avril 2024, COTELUB a approuvé l'acquisition de la propriété du « Domaine de La Bonde ».

Dans le cadre de cette acquisition, il a été décidé de solliciter le concours financier de l'Etat dans le cadre du contrat d'avenir à hauteur de 402 000 € soit 6,70 % du montant de l'acquisition.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- De solliciter, pour l'acquisition du Domaine de La Bonde, le concours financier de l'Etat dans le cadre du contrat d'avenir à hauteur de 402 000 € soit 6,70 % du montant de l'acquisition ;
- De définir le plan de financement prévisionnel du projet comme suit :

Plan d'eau et ses abords de bois de landes à protéger	Partie agricole (vignes, terres à cultiver)	Total
45,3 ha	4 200 000 €	48,3 ha 1 800 000 € 6 000 000 €

PLAN DE FINANCEMENT POUR LE CONCOURS FINANCIER DE L'ETAT DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DU DOMAINE DE LA BONDE		
	%	Montant
Conseil départemental Contractualisation	13,33 %	800 000 €
Conseil Régional Nos Territoires d'Abord	11,04 %	662 500 €
Etat	6,70 %	402 000 €
Autofinancement	68,93 %	4 135 500 €
TOTAL	100,00 %	6 000 000 €

Le conseil communautaire ouï cet exposé et, après en avoir délibéré :

- **Sollicite**, pour l'acquisition du Domaine de La Bonde, le concours financier de l'Etat dans le cadre du contrat d'avenir à hauteur de 402 000 € soit 6,70 % du montant de l'acquisition ;
- **Définit** le plan de financement prévisionnel du projet comme suit :

Plan d'eau et ses abords de bois de landes à protéger	Partie agricole (vignes, terres à cultiver)	Total
45,3 ha	4 200 000 €	48,3 ha 1 800 000 € 6 000 000 €

PLAN DE FINANCEMENT POUR LE CONCOURS FINANCIER DE L'ETAT DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DU DOMAINE DE LA BONDE		
	%	Montant
Conseil départemental Contractualisation	13,33 %	800 000 €
Conseil Régional Nos Territoires d'Abord	11,04 %	662 500 €
Etat	6,70 %	402 000 €
Autofinancement	68,93 %	4 135 500 €
TOTAL	100,00 %	6 000 000 €

- **Autorise** Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits,

Par :

37 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

Nathalie LE BOUC
Secrétaire de séance

Robert TCHOBDRENOVITCH
Président
COMMUNAUTÉ TERRITORIALE
COTELUB VAUCLUSE
SUD LUMERON